

**Procès-verbal
de la 60^e assemblée générale
du vendredi 8 octobre 2010
à la Salle Polyvalente à Yvonand**



1. Ouverture de la 60^e assemblée générale par le président

A 9 heures 30, M. Christian Richard, président, ouvre la 60^e assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, à la Salle Polyvalente à Yvonand, et salue la présence des invités :

- M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat,
- Mme Pierrette Roulet-Grin, préfète du district du "Jura Nord-vaudois"
- Mme Claudine Hug, vice-syndique de la Ville d'Yvonand.
- Mme Nicole Grin, secrétaire générale de l'Union des Communes vaudoises
- M. Eric Golaz, chef du Service des Communes et relations institutionnelles, (SeCRI)
- M. David Equey, adjoint au Service des Communes et relations institutionnelles, (SeCRI)
- Mme Nathalie Durand, juriste au SeCRI
- M. Laurent Curchod, chargé de mission au SeCRI
- Les représentants des associations professionnelles suivantes :
 - ACVBC Association cantonale vaudoise des boursiers communaux
 - AVDaas Association vaudoise des préposés ACAS
 - AVDCH Association vaudoise des préposés au contrôle des habitants
 - AVIATCO Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux
- M. René Küng, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- M. Jacques Bertoliatti, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- M. Jean-Marc Nicod, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- Les représentants de la presse
- Ainsi que la totalité du personnel administratif de la Commune d'Yvonand.

Le Président procède à une minute de silence en mémoire des collègues secrétaires disparus cette année.

**2. Présentation du district Jura Nord-Vaudois par Madame la Préfète
Pierrette Roulet-Grin**

Le District compte 83 communes pour une superficie de 70'000 hectares. En 2011, 4 fusions de communes impactant 7 communes pourront changer la configuration du district. Le sol se répartit de la manière suivante : 49% terres agricoles, 44% de forêts et 6% de construction. Le District couvre une population de 80'000 habitants. Chef-lieu : Yverdon-les-Bains. La chance du District : disposer de centre de compétences. Mme la Préfète souhaite aux participants une excellente assemblée.

3. Présentation de la Commune d'Yvonand, par Madame Claudine Hug, Vice-syndique

Madame Claudine Hug, Vice-syndique, souhaite la bienvenue aux membres de l'association et présente de forte belle manière sa commune (2'500 habitants). Elle relève que sa commune invite à la promenade et à la découverte. Sa commune offre également des infrastructures :

- Scolaire
- Commerciales
- Touristiques
- Garderies d'accueil.

Elle souligne que les secrétaires municipaux ont emprunté leur nom à un meuble. Un bon secrétaire se doit d'écouter sans voir, sans regarder. Elle souhaite une très bonne journée à Yvonand.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2009 à Corcelles-près-Payerne

Chacun a reçu ce document, signé Giancarlo Stella, secrétaire aux p.-v., document qui pouvait être téléchargé depuis le site de l'AVSM (www.avsm.ch). Il est approuvé à une majorité évidente avec une correction.

5. Rapport de comité

M. Christian Richard procède à la lecture de son rapport :

"Mesdames, Messieurs,

C'est bien la 60^{ème} fois qu'un président de notre Association a le plaisir de diriger une assemblée générale. 60 ans, c'est un âge raisonnable à traiter avec respect. En effet, seules les associations sérieuses peuvent se targuer d'atteindre un âge aussi respectueux. Puissions-nous faire perdurer cet adage en transmettant notre passion à nos successeurs, car c'est bien de passion qu'on parle pour s'occuper d'une association, voire vocation quand on prend le temps d'additionner les heures passées à l'élaboration des cours pour nos membres, du contrôle de la caisse et des rentrées des cotisations, des séances de préparation avec le SECRi, des relations avec nos associations sœurs etc... et ce n'est pas tout, quand on arrive à tenir tous ces engagements, il faut encore concilier le tout avec notre propre job. Ce n'est pas une plainte d'un président heureux, mais une louange à mon comité qui met tout en œuvre pour tenir à flot notre vénérable Association. Merci à vous tous chers collègues.

Depuis notre dernière assemblée générale tenue à Corcelles-près-Payerne le 9 octobre 2009, votre comité s'est réuni à 5 reprises pour le comité AVSM et à quatre reprises avec le SECRi. Viennent s'ajouter les deux journées habituelles de formation au mois de septembre, formidablement organisées par notre collègue Pierre-André.

Pour rappel, je vous communique ci-dessous la répartition des charges au sein du comité telle que décidée après notre réélection de l'année dernière.

Président : votre serviteur - Vice-Président : Pierre-André Dupertuis, également responsable des cours pour nos membres, Secrétaire : Claire-lise Cruchet, caissière : Sylvie Nussbaum, responsable « Point commune » : Viviane Potterat, secrétaire au PV : Giancarlo Stella et site internet : Pascale Joray.

Je ne manquerai pas de souligner l'immense travail effectué par l'équipe responsable de la refonte du classeur de travail et l'incontournable Christian Monod, qui s'est fait un plaisir d'organiser à la perfection une journée à l'intention des nouveaux secrétaires de notre

Association le 22 avril 2010, un gros succès puisque 27 participants. Merci à tous ces gens qui oeuvrent pour notre bien-être.

Dans les différents points à traiter durant l'année, nous avons longuement évoqué du droit d'initiative du Conseil général ou communal par le biais de l'avis de droit de Me Equey. L'avis est consultable sur notre site. Nous avons parlé également de la formation des nouveaux Présidents de conseil, de la naturalisation et des inégalités qui en résultent par la pratique, des droits d'initiatives des conseillers.

Le projet SimpA qui a pour but de répertorier les processus et procédures cantonales ayant un impact communal et méritant des améliorations a été boudé par la plupart des communes, ce qui est fort dommage. Enfin, la consultation sur l'avant-projet LEDP a retenu toute notre attention et la vôtre aussi j'en suis sûr.

Pour exemple, la problématique des conseillers communaux absents devrait être impérativement traitée dans les modifications de la Loi sur l'exercice des droits politiques. Peut-on exclure les conseillers manquant systématiquement les séances ? les amender ? ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Un sujet préoccupant mais qui intéresse tout le monde a fait l'objet d'une recherche d'information approfondie, il s'agit de la position des communes lors de mesures d'expulsion forcée impliquant notamment le déménagement et l'entreposage des meubles d'administrés frappés d'une telle mesure etc...

Voilà, Mesdames, Messieurs, dans les grandes lignes le résumé de l'occupation du temps de vos élus. Enfin, et pour votre information, nous vous signalons que notre caissière favorite a décidé de quitter le comité au 30 juin 2011. Avis aux amateurs-trices le poste est à repourvoir.

Je souligne au passage l'excellente collaboration qui règne entre notre Comité et le SECRi dirigé d'une main de Maître par Monsieur Golaz que je remercie pour tout le temps consacré à notre Association ainsi que ses collaborateurs, Mme Palagi, Mme Durand et M. Equey sans qui votre comité serait bien perdu dans les méandres de l'administration...

Un grand Merci également à mes collègues du Comité pour la patience témoignée à mon égard et sans vous oublier vous tous qui, par vos présences et participations aux différents cours et à notre assemblée générale nous encouragent à faire mieux encore.

Merci de votre attention".

Richard Christian
Président de l'AVSM

6. Rapport de la Commission de vérification des comptes

Le président passe la parole à Mme Sylvie Nussbaum. Elle présente les comptes, exercices 2009-2010.

Le résultat de l'exercice est le suivant :

- charges : CHF 38'355.90.
- produits : CHF 38'854.15
- bénéfice : CHF 498.25

Madame Nussbaum donne ensuite la parole à M. Jean-Michel Steiner, secrétaire municipal de Chavornay, pour la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes :

"Le mercredi 29 septembre 2010, la Commission de vérification des comptes, composée de Mme Eliane Morier, Château-d'Oex, M. Jean-Michel Steiner, Chavornay et de Mme Sabrina Bersier de Chevroux, s'est réunie au domicile de Mme Sylvie Nussbaum, caissière de

l'association, laquelle était accompagnée de Mmes Viviane Potterat, membre du comité et Claire-Lise Cruchet, secrétaire.

La caissière a tout mis en œuvre pour nous faciliter la tâche, mettant à notre disposition, outre une table, des chaises ainsi qu'un succulent repas, toutes les pièces et documents nous permettant de remplir dans les meilleures conditions notre mandat.

La commission a procédé par de nombreux pointages, sondages et vérifications. Elle relève les éléments suivants :

Bilan

Le CCP et le compte bancaire ont fait l'objet d'un contrôle sur la base des relevés. Ils se soldent en faveur de notre association de la manière suivante :

- CCP CHF 17'386.80
- Raiffeisen CHF 21'038.25.

Au bilan, le capital se solde par un montant de FR. 38'966.60 avec un bénéfice de FR. 498.25.

Il n'y a aucune dette au 30 juin 2010.

Compte d'exploitation

La commission a procédé à de nombreux pointages. Aucune anomalie n'a été relevée. Elle a pris acte que les débiteurs ont été passés par le compte « perte sur débiteurs ». A ce sujet, Mme Nussbaum nous a informés que le comité a décidé de ne plus faire paraître les débiteurs au bilan et que ceux-ci sont désormais comptabilisés au fur et à mesure des encaissements.

Conclusions

Après plus d'une heure d'analyse et de questions posées à la caissière, nous vous remettons ce rapport en toute bonne foi et conscience en relevant qu'il a été établi sur la base des divers documents mis à notre disposition. Nous formulons toutefois les réserves d'usages pour le cas où des faits ou des documents de nature à modifier notre appréciation ne nous auraient pas été présentés.

Nous remercions encore Mme Nussbaum, caissière, pour tout son travail ainsi que pour l'excellente tenue des comptes de l'AVSM.

En conclusion, la commission vous propose d'approuver les comptes de l'association et de la décharger de son mandat.

La commission de vérification des comptes.

7. Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2009/2010

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

1. d'adopter les comptes et la gestion de l'année 2009-2010 et le rapport de la commission de vérification
2. de donner décharge au comité et au caissier de leurs mandats respectifs pour l'année écoulée.

8. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle pour l'exercice 2010/2011

Modifiés partiellement pour la dernière fois en 2003, les montants sont les suivants :

- | | | |
|--------------------|-----|-------|
| • cotisation | CHF | 40.00 |
| • finance d'entrée | CHF | 10.00 |
| • insigne | CHF | 7.00 |

Le comité propose le maintien de ces tarifs pour l'année à venir.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Approbation du budget de l'exercice 2010/2011

Mme Sylvie Nussbaum, après avoir donné quelques exemples, propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2010-2011.

Ce projet de budget présente :

- charges	CHF	23'100.00
- produits	CHF	17'950.00
- excédent de charges	CHF	5'150.00

Ce budget est adopté à l'unanimité.

10. Election des vérificateurs de comptes

Nouvelle commission (AG 2010) Communes de Chavornay
Chevroux
Combremont-le-Grand (nouvelle)

11. Remise des diplômes AVSM (25 ans d'activité) + Effectifs

Le président passe la parole à Claire-Lise Cruchet qui remet le cadeau de l'AVSM (coffret stylo) aux personnes ayant 25 ans d'activité :

- 1) Mme Yolaine Hernach, Mies
- 2) M. Roland Dougoud, Echallens
- 3) Mme Claudine Galiker, Missy.

Claire-Lise Cruchet relève les statistiques : l'AVSM compte 396 membres et 28 retraités. 29 (34 en 2009) communes ne sont pas représentées au sein de l'AVSM.

L'AVSM compte :

- 291 femmes
- 77 hommes

Voici les mutations de l'année : les admissions et les retours

Communes	Admissions	Démissions
Ballaigues	Sandra Parisot	
Boggis-Bossey	Valérie Thibaud	
Brenles	Monique Blanc	
Bretonnières	Patricia Porchet	
Buchillon	Gerardi-Zurcher Claudine	
Crissier	Denis Lang	
Cudrefin	Ariane Deschamps	
Gingins	Cécile Cuenoud-Müller	
Gland	Jean-Claude Kirchhofer	
Gressy	Martine Raubert	

Communes	Admissions	Démissions
Lavigny	Léa Richard	
Les Clées	Françoise Vurlod	
Leysin	Jean-Jacques Bonvin	
Lignerolle	Nicole Steiner	
Missy	Michel Yannick	
Montricher	Nicole Joss	
Nyon	Régina Leiggenger	
Ollon	Isabelle Jaquemet	
Ormont-Dessus	Cédric Fuhrer	
Oron-le-Châtel	Martine Darne	
Pailly	Margot Sordi	
Pully	Sébastien Longchamp	
Ropraz	Martine Rodrigue-Cordat	
Sergey	Isabelle Gaillard	
Suscévoz	Jeanne Franssen Conod	
Thierrens	Barbara Joliquin	
Treycovagnes	Céline Burkhart	
Valeyres-sous-Montagny	Janine Rossier	
Vevey	Grégoire Halter	
Vevey	Pascale Bacher	
Vucherens	Noémie Steiner	
Yverdon-les-Bains	Yves Martin	

Communes	Nouveaux Retraités
Allaman	Guy Marmet
Crissier	Maurice Panico

Les changements de commune	
Communes	A changé de commune
Les Cullayes	Yolande Hegi
Servion	Claudine Monney
Arzier-Le Muids	Andres Zähringer
Bellerive-Salavaux	Elisabeth Jeckelmann
Cully	Corinne Pilloud

12. Confirmation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale

- 2011 : Forel-Lavaux, le 7 octobre 2011
- 2012 : ?

13. Message de Monsieur Philippe Leuba, Conseiller d'Etat, Chef du département de l'intérieur

M. le Conseiller d'Etat se félicite de l'excellent climat entre l'Etat et notre corporation. Le canton a besoin de communes fortes : il en va de la bonne mise en place des politiques publiques et il en va de la bonne cohésion de notre canton. Qui dit communes fortes dit communes capables de fonctionner. D'où l'importance des secrétaires municipaux, car ils sont souvent la mémoire et la connaissance du terrain. M. Leuba relève que le secrétaire est un rouage du fonctionnement des institutions communales. Il souligne également la qualité des relations qu'entretiennent l'Etat et les communes.

Il mentionne 2 dossiers sur lesquels les communes vont devoir se pencher :

- La révision de la Loi sur les communes : les relations Municipalité/Conseil seront réglées. De même, que les missions du secrétaire municipal-e seront précisées.
- La démarche SimPA : démarche « SimpA - simplification de l'administration cantonale ». M. Leuba relève que le SeCRI est intervenu auprès de plusieurs services de l'Etat pour faciliter le travail des communes.

Pour M. Leuba, la collaboration Canton-Communes doit se poursuivre. Il rappelle l'outil de communication à disposition : la publication « Canton-communes ». Il réitère ses remerciements au Comité pour la qualité du travail de l'Association, notamment en termes de formation.

Il conclut en nous apportant les salutations empressées du gouvernement.

14. Propositions individuelles et divers

- C. Martin (Pully) nous informe, en sa qualité de membre du comité de la Conférence suisse des secrétaires municipaux (CSSM), du lancement du site

Internet en français : <http://www.secretairemunicipal.ch> . Par ailleurs, elle nous informe qu'une journée « nouveaux médias » se prépare.

- E. Golaz, chef du SeCRI, nous donne quelques informations :
 - Les 2 avis de droit de Me D. Equey vont être publiés dans la Revue de droit administratif (RDAF) en novembre.
 - Consultation sur une modification de la loi sur les communes aura lieu. (but : entrée en vigueur : le 1^{er} juillet 2011)
 - Nouvelle loi sur les contraventions va entrer en vigueur
 - Le projet de modifications de la LEDP sera traité par le Grand Conseil en mars 2011.
 - Un projet de « tiré à part » des lois communales est en préparation
 - Elections communales 2011 : le rôle du secrétaire municipale est important. 150 municipaux par an quittent les municipalités.

15. *Exposé*

- Présentation de M. Justin Favrod, journaliste et historien, sur le thème « *L'origine des communes, de l'Antiquité au début du Moyen-Age* ».

La séance est levée à 11 h 45.

le président

le teneur du procès-verbal

Christian Richard

Giancarlo Stella